

**PROCÈS VERBAL ET  
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 12 décembre 2017 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :

Mesdames Monique GIBON et Marylise BAILLEUL, Messieurs Alain KEMPYNCK et Philippe BAROUX, absents excusés ayant donné procuration.

Madame Jennifer DELLA-RICCA, absente excusée.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est élu Secrétaire de Séance.

=====

Avant de débiter la séance, Madame le Maire rappelle au Conseil que le Service Cardiologie du Centre Hospitalier est menacé de fermeture. La Communauté d'Agglomération a mis en place une pétition afin de faire entendre à l'ARS la demande de maintien de ce service sur BEUVRY. Elle invite le conseil à faire une photo en faisant le signe du cœur avec les mains.

Tous les élus sont d'accord pour faire cette photo.

**1) Compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2017**

Madame le Maire invite le conseil à adopter le compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2017.

*Adopté à l'unanimité*

**2) Compte rendu des décisions prises par le maire**

Madame le Maire invite le conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

En ce qui concerne la décision n° 2017-082 relative à la défense incendie, Monsieur DELBARRE demande s'il est possible de prévenir les beuvrygeois dans le prochain Beuvry Actu pour qu'ils soient informés (lors d'un achat de terrain).

Madame le Maire répond favorablement.

Concernant la décision n° 2017-084, il demande si l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France était déjà connu au démarrage des travaux de parking ?

Madame LEFEBVRE répond que les précisions sont venues après le démarrage.

Monsieur DELBARRE pense qu'il serait bien de mettre la haie prévue.

Madame LEFEBVRE répond que cela sera étudié.

**3) Travaux hydrauliques/lutte contre les inondations – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux**

Madame Emmanuelle LEVEUGLE informe le conseil que les travaux hydrauliques de lutte contre les inondations dont le coût prévisionnel s'élève à 350 000 € H.T. est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et invite le conseil à adopter le plan de financement.

Monsieur DELBARRE rappelle que dans les conclusions du commissaire enquêteur, il était prévu de s'équiper d'un faucardeur.

Madame LEVEUGLE répond que c'est fait. Le prix d'achat sera rentabilisé en deux ans. De plus, il y aura plus de souplesse d'utilisation.

*Adopté à l'unanimité*

**4) Éclairage public vétuste de la commune – Demande de subvention au titre de la Dotation**

### **d'Équipement des Territoires Ruraux**

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ expose que le renouvellement de l'éclairage public vétuste sur la commune (dont le coût prévisionnel s'élève à 180 000 € H.T.) est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DÉTR) et invite le conseil à adopter le plan de financement.

Monsieur DELBARRE demande le retour sur investissement ?

Monsieur VERDOUCQ répond qu'il est de 7 ans.

*Adopté à l'unanimité*

### **5) Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T.) de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane**

Madame le Maire rappelle au conseil que la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) a été créée au sein de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane. Son rôle est d'évaluer le montant des transferts de charges entre les communes et la communauté suite au transfert d'un équipement ou d'une compétence.

Elle demande au conseil d'approuver l'évaluation du transfert de charges présentée dans le rapport de la CLECT du 29 septembre 2017.

Monsieur DELBARRE souhaite savoir si la ZAE est concernée.

Madame le Maire répond qu'elle a été créée par l'agglomération donc elle lui appartient déjà.

Il souhaite savoir si la rue Basly peut être concernée ?

Non répond Madame LEFEBVRE, elle ne correspond pas aux critères de transfert.

*Adopté à l'unanimité*

### **6) Créances irrécouvrables – Admissions en non valeur**

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le conseil à admettre en non valeur la somme de 390,39 € relative aux impayés de cantine pour une famille en situation de surendettement.

*Adopté à l'unanimité*

### **7) Association Artois Athlétisme – Demande de subvention**

Monsieur Arnaud FIGENWALD invite le conseil à octroyer une subvention de 3 500 € à l'association Artois Athlétisme suite à l'organisation des 9ème Foulées de la Loïsne le Dimanche 2 juillet 2017.

*Adopté à l'unanimité*

### **8) Modalités tarifaires du Centre de Petites Vacances – Février 2018**

Madame Charline DENIS informe le conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 26 février au 9 mars 2018 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine.

*Adopté à l'unanimité*

### **9) Modalités tarifaires du Centre de Petites Vacances – Avril 2018**

Madame Charline DENIS informe le conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 23 avril au 4 mai 2018 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine.

*Adopté à l'unanimité*

### **10) Modalités tarifaires du Centre de Loisirs Été 2018 - Fonctionnement**

Madame Charline DENIS informe le conseil qu'un centre de loisirs aura lieu en juillet et août 2018. 2 sessions sont programmées : du 9 au 27 juillet 2018 inclus et du 30 juillet au 17 août 2018 inclus pour les enfants de 4 à 16 ans inclus.

*Adopté à l'unanimité*

**11) Modalités tarifaires du Centre de Petites Vacances – Toussaint 2018**

Madame Charline DENIS informe le conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 22 octobre au 2 novembre 2018 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine.

*Adopté à l'unanimité*

**12) Centre de Loisirs Eté 2018 – Personnel**

Madame Charline DENIS invite le conseil à arrêter les effectifs du personnel des centres de loisirs d'été 2018.

*Adopté à l'unanimité*

**13) Colonies de vacances – Participation des vacances**

Madame Charline DENIS rappelle à l'assemblée l'existence des colonies de vacances organisées en partenariat avec le SIVOM de la Communauté du Béthunois.

Elle propose d'appliquer aux tarifs, une dégressivité tarifaire pour les fratries à la demande de la CAF

Monsieur DELBARRE demande si les tarifs ne peuvent pas être fixés par rapport au quotient familial.

Madame DENIS répond que pour cette délibération, se sont les Aides aux Temps Libres qui servent de référence aux tarifs.

*Adopté à l'unanimité*

**14) Accueil de jeunes de 12 à 17 ans les mercredis après midi**

Madame Charline DENIS informe l'assemblée qu'il convient, pour des raisons d'organisation et de suivi financier, de redéfinir par année scolaire, la participation pour les animations proposées par la commune pour les jeunes de 12 à 17 ans le mercredi après midi.

*Adopté à l'unanimité*

**15) Cantine scolaire – Prix d'un service de garde pour les enfants fréquentant la cantine scolaire dont les parents fournissent les repas**

Madame Charline DENIS demande au conseil d'approuver la gratuité et la mise en place d'un P.A.I. (Projet d'accueil individualisé) pour l'accueil d'enfants fréquentant la cantine et ayant un régime alimentaire spécifique (les parents fournissent les repas).

*Adopté à l'unanimité*

**16) Tarification des spectacles du service culturel – Participation du public aux spectacles accueillis**

Monsieur Maxime GRUSON invite le conseil à fixer une participation du public aux différents spectacles accueillis dans le cadre de la programmation culturelle municipale. Il précise que tous les spectacles sont gratuits pour les enfants de moins de 12 ans. Les spectacles programmés par le Service Culturel de la Ville restent gratuits.

*Adopté à l'unanimité*

**17) Médiathèque – Convention portant sur le don de livres au Collège Albert Debeyre de BEUVRY**

Monsieur Maxime GRUSON invite le conseil à approuver une convention portant sur le don de livres de la médiathèque au collège Albert Debeyre.

Monsieur DELBARRE souhaite savoir comment ont été choisis les livres ?

Il lui est répondu qu'ils proviennent des invendus de la braderie du 10 septembre 2017.

*Adopté à l'unanimité*

**18) Médiathèque – Convention de partenariat entre le département du Pas-de-Calais et la commune de BEUVRY – Diffusion de la Bibliothèque Numérique Départementale**

Monsieur Maxime GRUSON invite le conseil à émettre un avis favorable à une convention de partenariat avec le Département du Pas-de-Calais afin de favoriser et accompagner le développement des usages numériques.

Monsieur DELBARRE demande si les 2 services civiques qui seront recrutés, seront affectés à cette tâche.

Non répond Madame LEFEBVRE. Il s'agit simplement de renforcer les effectifs car la charge de travail de la médiathèque est de plus en plus importante.

*Adopté à l'unanimité*

**19) Politique de la Ville – Bien être au quotidien – Découverte de nouvelles pratiques sportives dans une diversité sociale**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

Monsieur DELBARRE informe l'assemblée que Monsieur Charles DUMONT et lui même voteront contre cette délibération ainsi que les 7 autres suivantes puisqu'il s'agit d'actions ponctuelles.

*Adopté à la majorité*

*(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**20) Politique de la Ville – Dynamique des quartiers - Activ'été**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

Madame LEFEBVRE explique qu'il s'agit des animations qui ont eu lieu dans chaque quartier de la ville comme en juin dernier.

Monsieur FIGENWALD ajoute que cette action a eu beaucoup de succès auprès des parents et des enfants et que sa reconduction a été demandée.

*Adopté à la majorité*

*(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**21) Politique de la Ville – Découverte du monde par la musique le Gamelan**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

Monsieur Giovanni BRAY intervient afin d'expliquer l'action de cette année : la battucada. C'est l'apprentissage d'un instrument de musique qui a débuté en octobre et qui se terminera en juin 2018 au sein de l'école Albert Camus et d'un atelier mis en place après les cours.

*Adopté à la majorité*

*(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**22) Politique de la Ville – Expression sous toutes ses formes - Culturba**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

*Adopté à la majorité*

*(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**23) Politique de la Ville – Développer et renforcer les échanges parents/enfants en luttant contre le harcèlement scolaire par le biais du théâtre forum**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

*Adopté à la majorité*

(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**24) Politique de la Ville – Animation de la Salle Utrillo et Kiosquinfo**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

*Adopté à la majorité*

(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**25) Politique de la Ville – Expression sous toutes ses formes – Expression corporelle et confiance en soi pour les ados et pré-ados**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

*Adopté à la majorité*

(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**26) Politique de la Ville – Bien être au quotidien (prévention et promotion à tout âge) - Nutrition**

Madame Charline DENIS invite le conseil à valider le plan de financement.

Monsieur DUMONT regrette que les contribuables doivent participer à hauteur de 13 000 € pour toutes ces actions.

Madame LEFEBVRE lui rappelle que les finances de la ville sont saines et que le taux d'endettement par habitant est bien inférieur à la moyenne nationale. Elle ajoute que ces actions sont proposées et financées en grande proportion par l'état, l'agglomération... et que la commune a tout intérêt à y adhérer.

*Adopté à la majorité*

(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**27) Convention de rétrocession et de gestion des feux tricolores ZAC du Moulin - Avenant**

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ invite le conseil à adopter l'avenant n° 1 à la convention de rétrocession et de gestion, par la commune de Labourse, des feux tricolores situés ZAC du Moulin.

*Adopté à l'unanimité*

**28) Reconstruction du mur de la Prévôté de Gorre – Convention de bénévolat**

Madame le Maire rappelle au conseil la délibération n° 12/2016-20 du 13 décembre 2017 relative au lancement d'un chantier participatif afin de reconstruire le mur de la Prévôté de Gorre.

Les conventions de bénévolat avaient été signées pour un an. Il convient donc de les renouveler pour la même durée.

Elle invite le conseil à l'autoriser à signer ces conventions de bénévolat.

*Adopté à l'unanimité*

**29) Cimetière – Lancement de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon**

Madame LEFEBVRE invite le conseil à l'autoriser à lancer la procédure d'abandon pour les concessions repérées et le principe de reprise, puis de réattribution des concessions abandonnées.

Monsieur DUMONT demande s'il est possible de fournir au Club d'Histoire la liste des concessions qui seront reprises. La réponse est oui.

*Adopté à l'unanimité*

**30) Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)**

Madame Nadine LEFEBVRE invite le conseil à l'autoriser à signer l'arrêté municipal pour l'approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Monsieur DELBARRE s'étonne que certains établissements sensibles ne soient pas repris : Station d'épuration, les vis sans fin, pompes de relevage...

Madame LEFEBVRE répond que seuls les établissements recevant des personnes ont été recensés mais que toutes les suggestions sont les bienvenues. Ce document est évolutif.

Monsieur Pierre BEAUVOIS précise que ces établissements sont dans le DICRIM.  
Madame LEFEBVRE précise en outre que le PCS ne concerne que les élus.  
Monsieur DELBARRE évoque l'incident à la station de surpression. Que s'est il passé exactement ?  
Madame LEFEBVRE donne lecture du courrier adressé aux riverains.

*Adopté à l'unanimité*

**31) Autorisation de principe de transfert d'un chemin rural – Port fluvial**

Madame LEVEUGLE informe le conseil que dans le cadre de travaux de requalification du Port Fluvial par la CCI, il y a lieu de procéder au transfert d'un ancien chemin rural désaffecté, propriété de la commune de BEUVRY, dans le domaine public fluvial.

*Adopté à l'unanimité*

**32) Projet de parc photovoltaïque – Avenant n° 1 au bail emphytéotique**

Madame Emmanuelle LEVEUGLE invite le conseil à autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 à la promesse de bail emphytéotique.

*Adopté à l'unanimité*

**33) Rétrocession de terrains « Territoires 62 » au profit de la Ville de BEUVRY**

Madame Emmanuelle LEVEUGLE invite le conseil à accepter la rétrocession à la commune par la Société Territoire 62 de plusieurs parcelles dans le domaine privé communal à l'€ symbolique. Celles-ci sont entretenues par la commune depuis plusieurs années.

*Adopté à l'unanimité*

Monsieur DELBARRE demande s'il est possible d'effectuer un rectificatif dans le prochain Bulletin d'Info concernant la mention mariage indiquée au lieu de décès, dans le précédent bulletin.

Madame le Maire lui répond que bien évidemment, nous nous en sommes rendus compte et qu'il s'agit là d'une malencontreuse coquille.

Madame le Maire rappelle que la Cérémonie des Vœux aura lieu le vendredi 19 janvier 2018.

La séance est levée à 20 h 45.